

## PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : PRATIQUES INSTITUTIONNELLES ET PRATIQUES SOCIALES

*Laurence Gillot (Université Paris 7, Anhima)*

*André Del (ENSAPVS, EVCAU)*

*Marianne Cohen (Université Paris 7, Ladyss)*

*Jean Pierre Vallat (Université Paris 7, Anhima)*

*Nabila Goumézianne (Paris 7)*

*Gwenaëlle Janty (Paris 7, Ladyss)*

**Abstract.** Les pratiques institutionnelles considèrent de plus en plus le patrimoine comme un outil de développement durable. Si cette évolution consacre une extension et un élargissement de la notion de patrimoine, les pratiques sociales ne s'inscrivent pas nécessairement dans la même perspective. En d'autres termes, le patrimoine, en tant qu'ensemble de biens matériels et immatériels, n'est pas vu comme élément de développement par tous, et la transmission des biens matériels et immatériels ne passe pas nécessairement par leur patrimonialisation, le plus souvent associée, dans les représentations sociales, à un renforcement de contraintes. C'est cette situation, nous dirons canonique, que l'équipe réunie autour du professeur X de l'Université X s'appropriait à rencontrer lorsqu'elle fut sollicitée, il y a bientôt 5 ans, par la municipalité de Figuig (Oasis à l'extrême Est du Maroc, à l'écart des grands flux touristiques). L'objectif de la municipalité est alors de demander l'inscription du site de l'oasis au Patrimoine mondial de l'Humanité.

La particularité de Figuig, observée sur le terrain, est la disjonction entre les démarches de la mairie, vues par la population comme perspective de contraintes quotidiennes accrues et la volonté observée sur le terrain de ces mêmes populations de préserver leur patrimoine (bâti, palmeraie, pratiques traditionnelles) perçu de manière individuelle comme l'héritage des pères à transmettre aux fils.

Sur la base d'enquêtes et d'observations participantes la recherche présentée vise à appréhender les représentations à l'égard du patrimoine figuigui, et les décalages existant entre les perspectives des institutions locales et des populations locales.

### Introduction

Les pratiques institutionnelles, telle que représentées aux échelles internationale, nationale et locale, considèrent le patrimoine comme un outil de développement durable, à la fois social, économique et environnemental. Le patrimoine est ainsi insufflé de multiples valeurs et considéré comme un élément à protéger et à valoriser en même temps. Cette conception institutionnelle du patrimoine comme moteur de développement témoigne d'une approche moins passiviste et plus dynamique du patrimoine en tant qu'élément pouvant évoluer à travers les nouveaux usages que l'on en fait. Ainsi le patrimoine est devenu, notamment, une ressource touristique et marchande au cœur des politiques publiques, voire un élément du marketing territorial. Si cette évolution consacre une extension et un élargissement de

la notion de patrimoine, et l'inclusion de références faisant sens auprès de la société, les pratiques sociales des acteurs locaux ne s'inscrivent pas nécessairement dans la même dynamique. En raison des obligations de protection qui l'accompagne, la notion de patrimoine peut être davantage considérée par la population comme un frein plus que comme un véritable moteur du développement, particulièrement dans des contextes où la participation citoyenne à sa protection et à sa valorisation est faible.

C'est cette situation, quasi canonique, que l'équipe réunie autour du professeur Jean-Pierre Vallat s'appropriait à rencontrer lorsqu'elle fut sollicitée, il y a bientôt 5 ans, par la municipalité de Figuig, une oasis à l'extrême Est du Maroc, en proie à d'importants problèmes d'exode rural, de déprise agricole et de

dégradation de son patrimoine architectural, social et environnemental. Cet article vise à appréhender les représentations à l'égard du patrimoine figuigui, et les décalages existant entre les perspectives des institutions locales et les pratiques des populations locales. La particularité de Figuig est la disjonction entre les démarches de la mairie, vues par la population comme sources de nouvelles contraintes et la volonté de ces mêmes populations de préserver leur patrimoine (bâti, palmeraie, pratiques traditionnelles) perçu de manière individuelle comme l'héritage des parents aux transmettre aux enfants.

### L'oasis de Figuig et les enjeux de la protection d'un paysage culturel

Figuig est une oasis marocaine de la région de l'Oriental. Elle est située sur la frontière avec l'Algérie, à environ 400 km au Sud de la Méditerranée et à 7 km de la ville algérienne de Beni Ounif. Sa situation stratégique aux portes du désert permet à Figuig de jouer, tout au long de son histoire, le rôle de relais sur les axes du commerce caravanier transsaharien et sur l'axe sub-saharien est-ouest ; le rayonnement culturel et économique de l'oasis dépassa ainsi largement l'échelle régionale (Madani, 2006). Mais depuis dix-sept ans, la fermeture de la frontière entre les deux pays a engendré l'isolement et l'enclavement de la ville, qui a connu un exode démographique important et la réduction brutale de ses ressources économiques et commerciales. Parmi les conséquences de ce mouvement, la dégradation du patrimoine figuigui fut importante, rendant de plus en plus pressants sa protection et son classement comme patrimoine national et mondial.

Actuellement, Figuig est constituée d'un noyau urbain de 7 ksour (Laâbidate, Lamaïz, Hammam Foukani, Hammam Tahtani, Loudaghir, Ouled Slimane et Zenaga) et de quartiers plus récents. Ces sept ksour forment trois agglomérations: la première regroupant Loudaghir, Laâbidate, Ouled Slimane et El Maïz, au nord-ouest ; la deuxième constituée de Hammam Fukani (« d'en haut ») et Hammam Tahtani (« d'en bas »), au nord-est ; et la troisième et plus importante, celle de Zenaga qui réunit 7 000 habitants sur un total d'environ 12 577 (recensement de 2004). Ces ksour sont reliés entre eux par l'extension récente de l'espace bâti ou par la palmeraie qui s'étend sur environ 650 ha ; chaque quartier est divisé en lignages et en familles (Madani, 2006).

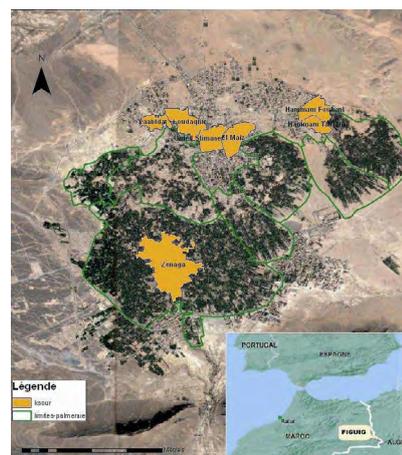


Figure 1: Figuig et ses ksour (Janty & Cohen 2011, Source Digital Globe 2008)

Les ksour sont des communautés distinctes restées longtemps autonomes. Chaque ksar possède sa propre zone de palmeraie que les familles exploitent au travers de petites parcelles (ou jardins) entourées de murs. La palmeraie présente les caractéristiques d'une palmeraie oasisienne traditionnelle, avec une organisation des cultures en 'jardin étagé' associée à une polyculture, voire une polyculture-élevage. Chaque ksar exploite sa ou ses sources, qui parviennent jusqu'aux jardins par un réseau de canaux gérés par divers dispositifs (aiguadier, communauté d'irrigants). Au sein de chaque ksar un maillage institutionnel étroit de groupes et associations (Jemaa, associations d'irrigants, de jardiniers, de propriétaires ....) gère son fonctionnement loin de l'arbitrage et des orientations politiques municipales.

La société oasisienne de Figuig, constituée par l'installation successive de groupes de populations hétérogènes, a aussi élaboré au fil du temps une architecture de terre spécifique traduisant matériellement les structures de son organisation et ses pratiques sociales, culturelles et cultuelles, qui constituent un patrimoine immatériel d'une grande importance. Néanmoins, de nombreux conflits, souvent violents, pour le contrôle de la ressource en eau, ont marqué l'histoire de Figuig comme celui qui a conduit à l'abandon brutal du ksar des Ouled Jaber en 1783\* .

\* E.-F. GAUTHIER, « La source de Thaddert à Figuig », *Annales de Géographie*. 1917, t. 26, n°144. pp. 453-466.

L'oasis de Figuig constitue ainsi un ensemble cohérent, matériel et culturel, où existe une complémentarité entre l'architecture domestique et l'organisation spatiale des ksour, la palmeraie, son système d'irrigation et toutes les pratiques sociales et culturelles qui leur sont associées. Figuig dispose également de richesses patrimoniales matérielles diverses, architecturales et archéologiques: grandes murailles, remparts, tours de guets, mosquées, mausolées, foggaras, bassins et canaux d'irrigation. Une série de gravures rupestres située à proximité de l'oasis vient compléter cet ensemble patrimonial et témoigner de la longue présence humaine dans la région. L'oasis forme enfin un patrimoine naturel et environnemental de grande valeur. Cela dit, cette oasis connaît d'innombrables problèmes : dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat, le style urbain moderne progresse et les tissus anciens se dégradent, les ksour se dévalorisent et les anciennes constructions en terre sont de moins en moins renouvelées et entretenues, la palmeraie est en partie abandonnée ce qui entraîne la dégradation des éléments du réseau d'irrigation\* ainsi que des jardins eux-mêmes (palmiers morts, abandon des cultures).



Figure 3 Ksar El-Maiz: maisons ruinées et maisons entretenues (A. Del, 2010)



Figure 4 Jardin abandonné (G. Janty, 2010)

### Pratiques institutionnelles et pratiques populaires du patrimoine

Les recherches relatives à l'élaboration des patrimoines distinguent généralement deux logiques, l'une savante et légitimiste, l'autre sociale et commune (Rautenberg, 2003 : 20).

La première vise à déterminer une catégorie d'objets, de lieux, etc. qui seraient à la fois exceptionnels et universels. Leur reconnaissance devrait, dans l'idéal, ne rien devoir aux frontières politiques, et tous les hommes sont invités à célébrer à travers eux le génie de l'espèce humaine ou celui de la nature. Cette logique se traduit en procédures réglementaires ou en labels. Elle est d'essence sacrée, quasi religieuse, et s'exprime dans une série d'interdits qui les frappent : interdiction de toucher, de déplacer, de transformer, parfois même interdiction de visiter. Elle participe ainsi à la création du « Patrimoine », celui qui est irréfutable et immuable. Ce processus d'invention est ainsi qualifié de « durcissement » car il sort l'objet patrimonial de son contexte sociétal pour l'inscrire dans un autre univers de sens.

À l'inverse, la seconde logique procède d'abord « de la reconnaissance par les acteurs que, pour le groupe dont ils se réclament, un objet prend un sens particulier, à un moment donné, en signifiant un rapport spécifique et collectif au passé ou au territoire » (Rautenberg, 2003 : 21). Cette patrimonialisation peut porter sur les mêmes objets, les mêmes lieux que la précédente, mais elle n'est pas soutenue par le même regard et elle entretient un lien ténu à la réglementation. Créant un patrimoine « populaire », cette logique ancre le patrimoine dans son contexte sociétal plutôt que de l'en exclure.

#### La position de la municipalité

La préparation du dossier Unesco illustre particulièrement bien la démarche institutionnelle et savante. La municipalité et l'équipe de Jean-Pierre Vallat considèrent l'oasis de Figuig comme un paysage culturel à protéger et à valoriser. Cette vision, tournée vers l'extérieur (question d'image à l'international, question de représentation de l'oasis et de la région au niveau national) s'accompagne également d'une volonté de sensibiliser et d'impliquer la population locale dans les processus de protection et de valorisation.

\* Les études conduites par Gwenaëlle Janty montrent que 26 % de la surface de la palmeraie a connu une dégradation depuis le début des années 80. Ces secteurs étaient le plus souvent des palmeraies denses il y a 30 ans, ce qui a pu faciliter la propagation du bayoud, maladie cryptogamique attaquant les palmeraies oasiennes (Janty et Cohen, 2011).

Dans ce contexte, l'identification des éléments à protéger a permis de distinguer trois grandes catégories de « biens » à intégrer dans le dossier Unesco :

- Des édifices monumentaux ponctuels
- L'architecture des ksour et son organisation urbaine
- La palmeraie en jardin étagé, avec une diversité de cultures et de variétés de palmiers, et son système d'irrigation

#### Le dossier Unesco et les critères d'inscription

La préparation du dossier Unesco est le fruit d'une collaboration étroite entre la municipalité et l'équipe de Paris 7-ENSAPVS, concrétisée par le mémoire de master de Nabila Goumeziane (2009), qui contribua à identifier les critères et valeurs pour lesquels Figuig pouvait prétendre à une inscription sur la liste de l'Unesco

- Critère (iii) : « apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue. ». Le patrimoine tangible et immatériel de Figuig apporte un grand témoignage de la civilisation sédentaire urbaine des populations Amazighes Sahariennes, caractérisée par des pratiques sociales et culturelles génératrices d'un mode d'établissement humain, représentant un patrimoine architectural, archéologique, paysager et historique d'une grande importance.

- Critère (iii) : « offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des période(s) significatives(s) de l'histoire humaine ». En effet, Figuig représente un exemple éminent d'organisation spatiale, architecturale et urbanistique en ksour, associés à un paysage de palmeraie en jardins étagés. Ceux-ci illustrent un modèle d'implantation de la période de développement du commerce caravanier présaharien et transsaharien, particulier par ses pratiques sociales et culturelles.

- Critère (iii) : « être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible. » Le paysage culturel de Figuig est une représentation exceptionnelle de l'interaction de l'homme et de la nature dans un environnement désertique, basée sur un système social traditionnel complexe. Ce paysage se traduit par une organisation spatiale structurée en ksour, une architecture de

terre particulière et une architecture monumentale par le système d'irrigation adopté pour la palmeraie et les jardins étagés qui lui sont associés. Le micro-climat de la palmeraie, grâce à l'ombrage des palmiers et des autres arbres fruitiers, à l'ombre portée des murs ceignant les jardins, et à la fraîcheur apportée par les bassins, constitue un exemple d'interaction positive entre l'homme et l'environnement, dans un contexte marqué par des tendances telles que la désertification et le changement climatique.

Par rapport à la procédure de soumission, le dossier a d'abord été présenté par l'équipe française aux élus locaux en octobre 2010. Une conférence à l'Unesco en mars 2011, réunissant les scientifiques, les acteurs institutionnels locaux, régionaux et les conseillers royaux permit d'appuyer cette démarche. En avril 2011, la demande officielle, préparée et signée par les scientifiques, fut transmise par la municipalité au Ministère de la Culture marocain, pour le convaincre d'inscrire Figuig sur la liste indicative proposée à l'UNESCO. En juin 2011, cette inscription fut acquise et les acteurs municipaux considèrent que Figuig est désormais reconnue comme patrimoine national. Une première victoire pour la municipalité qui ne mesure cependant pas encore toutes les implications réglementaires et financières d'une telle nomination, en particulier le fait que des mesures concrètes doivent d'ores et déjà être prises pour protéger les biens décrits dans le dossier. Or, sans actions de communication, ces mesures risquent d'être perçues comme de nouvelles contraintes par les populations, davantage préoccupées par le déclin socio-économique de l'oasis.

Un autre enjeu associé à l'inscription de Figuig sur la liste du patrimoine de l'humanité est directement lié au développement socio-économique de l'oasis. La municipalité entrevoit en effet dans le tourisme un élément potentiel de redéveloppement, et estime à cet égard que le patrimoine pourrait être un levier de revitalisation des activités traditionnelles et d'implication des populations locales dans la mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et immatériel. Cette vision, fortement influencée par les expériences d'autres oasis marocaines, est toutefois peu consciente des atouts et faiblesses que présente Figuig sur le plan touristique, en particulier son enclavement et sa position dans une région (l'Oriental) qui est elle-même mal positionnée sur la scène touristique nationale et internationale.

Par ailleurs, l'équipe de Jean-Pierre Vallat, consciente des limites des retombées touristiques et économiques d'une inscription sur la liste du patrimoine de l'humanité espérées par la municipalité, privilégie l'idée d'une appropriation sociale du patrimoine,

source de mémoire, d'identités collectives. Cette idée s'appuie sur l'observation des pratiques individuelles et des groupes sociaux (djemaas des ksour, réseau d'associations intra et extra ksour très développé) où l'on peut constater une volonté fermement ancrée de transmettre l'existant aux générations futures. Ces volontés sont particulièrement identifiables au travers de deux exemples :

- Le maintien, et le développement de la culture du palmier qui s'attache à en maintenir les modes traditionnels sans recherche de rendements économiques intensifs et de profits économiques ; la diaspora figuigui est également très attachée à l'image de la palmeraie comme élément de son identité et contribue à son maintien (en apportant une aide financière aux résidents et à l'entretien des jardins) ;
- L'entretien et la réhabilitation de l'habitat vernaculaire en terre dans les ksour, réalisé, certes à petite échelle, mais spontanément, individuellement en dehors de tout soutien public et perspective économique individuelle.

#### **La perspective des populations locales**

Du point de vue des populations locales, une incompréhension par rapport aux mesures institutionnelles et/ou une méconnaissance semblent réduire les possibilités d'une adhésion volontaire à celles-ci. Si cela révèle un problème de communication entre les acteurs, c'est aussi le témoignage d'une dynamique patrimoniale bien différente qui est à l'œuvre au sein de la société locale. De manière 'classique', comme nous l'avons évoqué précédemment, les procédures de protection du patrimoine, qu'elles soient nationales ou internationales, sont vues par les populations locales comme une nouvelle source de règles et contraintes qui vont venir limiter leurs choix individuels pour les constructions et les cultures. Hors du groupe des habitants en situation, ou en perspective, de mettre à profit les apports touristiques générés par la dimension patrimoniale, les oppositions, réactions de rejet ou de méfiance ne sont pas rares. Mais à l'inverse les initiatives individuelles en faveur du patrimoine ne sont pas inexistantes et des formes de réhabilitation spontanée de l'habitat ou d'entretien de la palmeraie voient le jour. Certaines personnes rénovent et transforment ainsi leurs habitations en auberges touristiques. D'autres cherchent à revaloriser leurs jardins. Globalement, la situation de la palmeraie est gouvernée par des logiques collectives (appartenance à un même réseau d'irrigation) mais elle dépend aussi des situations individuelles des familles. Le maintien des jardins, la préservation à la fois de leur beauté et de leur fonction productive (la

datte étant une base de l'alimentation traditionnelle) revêt une grande importance sociale. La palmeraie est à la fois un espace produisant la nourriture et un espace de loisirs, où l'on va s'aérer, où l'on amène les enfants, où l'on se réunit avec la famille et la diaspora. Mais les 'jardiniers' se retrouvent confrontés à de multiples difficultés : manque de part d'eau, prix des intrants, difficulté à trouver de la main d'œuvre, encore amplifiées par de mauvaises récoltes ces dernières années. Les dattes ne sont pas considérées comme un produit commercial, elles sont rarement vendues, plutôt données à la famille. Or cette vision est aujourd'hui en décalage avec la monétarisation croissante de l'économie locale. La vision patrimoniale qu'ont les habitants de la palmeraie est celle de la transmission de l'héritage des parents et de leurs savoirs faire. Elle diffère très nettement de la vision institutionnelle de la palmeraie, qui est plutôt celle d'une transformation dans le sens d'une 'modernisation' s'appuyant sur des techniques agronomiques et l'insertion dans le marché. Il apparaît donc que dans le cas de Figuig, les initiatives individuelles de maintien ou de reprise des cultures dans la palmeraie, se font plus au titre d'une tradition familiale que pour son intérêt économique. "L'activité agricole de Figuig se maintient par attachement nostalgique sans réelle nécessité, c'est une agriculture sentimentale" (Bencherifa et Popp, 1992). Cet attachement est notamment le fait des catégories de populations (émigrés retraités revenus au pays, fonctionnaires locaux ...) dont le revenu principal est assuré par d'autres sources. Le point de vue sur l'oasis pourrait ainsi s'inverser : ce n'est plus la palmeraie qui fait vivre l'oasis par ses produits agricoles mais la population qui entretient et cultive la palmeraie par un souci de maintien de son patrimoine, indépendamment de son faible rendement économique. Une série d'entretiens réalisés par Gwenaëlle Janty (inédit) auprès de propriétaires qui entretiennent leurs jardins dans la palmeraie traditionnelle confirme cette vision : « Les jardins ont été laissés par mes ancêtres, il faut les garder même si on pourrait gagner beaucoup d'argent en les vendant, c'est un patrimoine. »\* ; « Je veux garder les choses de mes parents, j'aime m'occuper des palmiers et cultiver des légumes c'est mon plaisir »\*\* ; « Je ne peux pas laisser la palmeraie des ancêtres sans rien faire, c'est mon plaisir de prendre soin du jardin de mon père »\*\*\*.

\* Fonctionnaire 13/11/2010. Enquête réalisée par Gwenaëlle Janty (inédit)

\*\* Retraité 02/11/2010. Enquête réalisée par Gwenaëlle Janty (inédit)

\*\*\* Commerçant 20/11/2010. Enquête réalisée par Gwenaëlle Janty (inédit)

Mais ces initiatives, bien que témoignant d'un attachement réel à l'héritage transmis par les parents, ne reposent pas pour autant sur une perspective strictement conservacioniste, et se traduisent bien souvent par des modifications ou des opérations de modernisation\*. Aussi certains projets montrent que développement et patrimoine ne font pas toujours bon ménage. L'oasis de Figuiç voit en effet affluer aujourd'hui une série de projets d'implantation de nouvelles palmeraies en périphérie de l'oasis. Elles reposent sur l'exploitation des nappes phréatiques par pompage, la construction d'un grand barrage, la monoculture du palmier et l'utilisation de plants d'une seule variété fournis par les services agricoles. Ces investissements se font aux dépens des travaux d'entretien et de rénovation qui devraient être entrepris dans la palmeraie traditionnelle, qui ne fait pas l'objet d'une politique de mise en valeur patrimoniale institutionnelle à la hauteur des enjeux. La rénovation des canaux d'irrigation se fait en béton en rupture avec la pratique traditionnelle en pierres liées à la chaux. Cette modalité de construction est d'une part moins pérenne et d'autre part, avec des canaux plus étanches, les déperditions d'eau qui assuraient une irrigation diffuse des arbres fruitiers sur le parcours des canaux n'existent plus. De plus, on peut craindre que le développement des pompes et la construction du barrage ne fragilisent à terme les sources dont dépend la palmeraie traditionnelle.

### Conclusion

L'espace figuigui, et le patrimoine associé sont l'enjeu d'appropriations multiples, et dans un contexte où prime une organisation sociale de proximité forte. La question d'une protection globale du patrimoine et de sa cohérence avec le développement économique ne semble pas susciter un engouement particulier. Dès lors, les actions institutionnelles de protection et de mise en valeur du patrimoine ne trouveront de relais au sein de la population, pour qui l'idée de patrimoine n'est vue qu'au sens individuel du terme : "transmettre à mes enfants ce que mes parents m'ont légué" que si elles démontrent que leurs objectifs sont convergents et cohérents avec ce point de vue. Le réseau dense des associations (irrigants, propriétaires de jardins, « jemaâ » de ksar, etc.) qui structure la société figuigui à l'échelle de l'oasis et de chaque ksar peut être le bon niveau pour cette convergence. Un exemple de bonne pratique de cette convergence peut être déjà observé : l'association de développement du ksar Loudaghîr, qui a toujours été un bon relais lors des campagnes de relevé architectural qui ont accompagné la préparation du dossier de demande d'inscription de Figuiç sur la liste du patrimoine de

l'humanité, a réalisé la rénovation complète de l'école de la place Tachraft. Cette rénovation spontanée a été réalisée en ayant recours aux techniques traditionnelles de construction en terre. L'objectif était double : démontrer les capacités d'usage de l'architecture de terre avec et assurer la transmission et la formation à ces pratiques traditionnelles.

En définitive, toutes ces démarches montrent que le patrimoine, pour les populations locales, est davantage un élément de l'identité familiale, telle que vécue par ceux qui vivent à Figuiç et ceux qui en ont émigré, que d'un collectif plus large (le ksar, l'oasis). Sa définition procède moins d'une approche savante que d'une approche sensible, qui se projette relativement peu dans le futur et qui s'appuie sur les savoirs locaux. Il s'agit pour les Figuiçois d'entretenir ce que leur ont légué leurs ancêtres, même s'ils doutent parfois que ce 'patrimoine' sera un jour entretenu par leurs enfants.

---

\* A titre d'exemple, un figuigui, membre d'une association de ksar, gère d'une part un petit musée à el-Maïz mis en place par l'association, et rénove d'autre part la maison héritée de ses parents en vue d'en faire une auberge touristique.

## References

---

---

- Abbou A. et Boilève M., 2009, *Figuig, la ville oasis du Maroc Oriental*. Paris, Edition La croisée des chemins.
- Bencherifa A. et Popp H., 1992, *L'oasis de Figuig : persistance et changement*. Rabat, Publications de la Faculté des lettres et des Sciences humaines, Série « essais et études » n°3, 109 p.
- Del A. et Janty G. (à paraître 2012), « Apports d'un SIG pour l'analyse des relations spatiales réseau d'irrigation patrimoine bâti : le cas de l'oasis de Figuig, Maroc », *Les cahiers de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*. Le Caire.
- El Hachimi B.M., 1907, « Traditions, légendes, poèmes sur Figuig », *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*. Tome XXVII, fasc. CXII , 38 p
- Gautier E.F., 1917, « La source de Tzaddert à Figuig », *Annales de Géographie*. t. 26, n°144, pp. 453-466.
- Goumeziane N., 2010, *Projet de demande d'inscription de l'oasis de Figuig au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO*. Mémoire du Master 2 VAP, Université Paris Diderot, sous la direction de J-P Vallat, non publié.
- Hilali A., 1981, *Figuig: histoire, documents, monuments, L'ancienne mosquée et le minaret pierreux*. Tanger.
- Janty G., Cohen M., 2011, « La palmeraie de Figuig : paysage de l'eau, patrimoine de l'humanité ? », *Actes du Colloque International Usages écologiques, économiques et sociaux de l'eau agricole en Méditerranée: quels enjeux pour quels services?* Université de Provence, 20-21 Janvier 2011. Publication électronique, 11 pages. <http://www.lped.org/actes-du-colloque-eau-agricole/theme3.html>
- Madani T., 2006, « Le partage de l'eau dans l'oasis de Figuig (Maroc oriental) », *Mélanges de la Casa de Velázquez* [En ligne], 36-2, mis en ligne le 11 octobre 2010. URL : <http://mcv.revues.org/201>
- Mizbar S., 2004, *Résistances oasiennes au Maroc, aux racines du développement*. Recherche sur l'évolution des oasis dans la province de Figuig, Thèse, Université Paris 7 Denis Diderot, 429 p.
- Rautenberg M., 2003, « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines : usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie », *Culture & Musées*, N°1, pp. 19-40.
- Russo P., 1922, « Au pays de Figuig », *Bulletin de la Société de Géographie du Maroc*, Edition Casablanca : Imprimerie Française. 92 p